

boisseaux en 1964-1965 et 156,704,000 en 1963-1964. La disparition totale a été supérieure à la production de 1965 et, par conséquent, l'excédent des stocks au 31 juillet 1966 était de 420,122,000 boisseaux contre 513,024,000 boisseaux le 31 juillet 1965.

Le paiement initial pour le blé durant la campagne agricole 1965-1966 a été de \$1.50 le boisseau n° 1 du Nord entreposé à Fort William-Port Arthur ou Vancouver. Il n'y avait pas d'ajustements ni d'acomptes au titre du pool de blé de 1965-1966. Les producteurs en ont livré 559,790,000 boisseaux, dont 18,932,000 boisseaux de blé durum. Le paiement définitif distribué aux producteurs a atteint le chiffre de \$270,030,000 dont \$9,949,000 versés aux producteurs de blé durum. Après déduction de la retenue de 1 p. 100 faite en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, la moyenne du paiement définitif pour le blé de printemps (autre que le blé durum) a été de 48.087 cents le boisseau et de 52.549 cents pour le blé durum. Le paiement global pour le n° 1 du Nord entreposé à Fort William-Port Arthur ou Vancouver, avant la retenue, s'est élevé à \$1.99699 le boisseau.

Au cours de la campagne agricole 1965-1966, on a prolongé d'un an l'Accord triennal international sur le blé (A.I.B.) en vigueur depuis le 1^{er} août 1962. Les ventes aux termes de l'Accord ont continué à se répartir assez largement, 28 des 38 pays importateurs qui ont signé l'accord ayant acheté du blé et (ou) de la farine de blé au Canada. Les achats de blé et de farine de blé canadiens en vertu de l'A.I.B. ont porté sur l'équivalent de 197,882,000 boisseaux au cours de 1965-1966 et ont représenté 27 p. 100 de la totalité des ventes aux termes de l'Accord. Parmi les pays signataires de l'Accord, les principaux importateurs de blé canadien ont été (en millions de boisseaux) la Grande-Bretagne, 78.5; la République fédérale d'Allemagne, 22.9; la Belgique et le Luxembourg, 10.8; la Suisse, 8.1 et le Venezuela, 6.3. Les principaux débouchés pour la catégorie II de blé et de farine ont été l'U.R.S.S., 201.6; la République populaire de Chine, 74.0; la Pologne, 13.3; l'Allemagne de l'Est, 8.1; l'Italie, 7.7 et la Tchécoslovaquie, 7.5.

Autres céréales.—L'approvisionnement et l'écoulement des principales céréales canadiennes pendant les campagnes agricoles 1964-1965 et 1965-1966 sont indiqués au tableau 19.

Tout comme en 1964-1965, le paiement initial pour l'avoine en 1965-1966 (base n° 2 O.C. Fort William-Port Arthur) a été de 60 cents le boisseau, et celui de l'orge n° 3 O.C. à six rangs entreposé à Fort William-Port Arthur, de 96 cents le boisseau. Il n'a été versé aucun acompte pour l'une ou l'autre de ces céréales durant la campagne agricole. En ce qui concerne le paiement définitif à l'égard de l'avoine, fondé sur des livraisons de 49,627,000 boisseaux, il s'est élevé à environ \$12,314,000, soit une moyenne de 24.8129 cents le boisseau après la retenue de 1 p. 100 au titre de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Dans le cas de l'orge, le paiement définitif, fondé sur des livraisons de 88,920,000 boisseaux, s'est élevé à \$29,231,000, soit une moyenne de 32.8729 cents le boisseau, après la retenue de 1 p. 100 mentionnée plus haut. Les prix globaux, calculés sur la valeur des céréales entreposées à Fort William-Port Arthur et obtenus par les producteurs pour certaines qualités représentatives avant la retenue d'assistance, ont été les suivants: avoine n° 2 O.C., \$0.84516 le boisseau; avoine fourragère n° 1, \$0.80187 le boisseau; orge à six rangs n° 3 O.C., \$1.28594 le boisseau et orge fourragère n° 1, \$1.19914 le boisseau.

En 1965-1966, les exportations globales d'avoine, d'avoine de semence ensachée, d'orge, de seigle, de graine de lin et de graine de colza (y compris les exportations de farine d'avoine et de flocons d'avoine, de malt, et de farine et flocons de seigle, le tout exprimé en équivalent en céréales) se sont élevées à 94,562,000 boisseaux, soit environ 17 p. 100 de plus qu'en 1964-1965 (81,061,000 boisseaux), mais 2 p. 100 de moins que la moyenne décennale de 96,760,000 boisseaux pour 1954-1955-1963-1964. Les exportations de chacune des cinq céréales ont été supérieures à celles de l'année précédente; les exportations d'avoine en vrac ont totalisé 15,252,000 boisseaux contre 14,727,000 boisseaux en 1964-1965. Les principaux marchés pour ces céréales ont été (en millions de boisseaux): la République